

33700, le numéro unique pour dénoncer les SMS indésirables

Écrit par Tomstone

Mercredi, 22 Octobre 2008 09:22 - Mis à jour Jeudi, 18 Février 2010 20:34

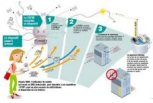
Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'Industrie et de la Consommation, et Frank Esser, Président de la Fédération Française des Télécoms (FFT) ont annoncé un train de nouvelles mesures pour aider les consommateurs dans le monde des télécommunications.

La principale concerne le **33700**, un numéro spécial pour dénoncer les SMS non sollicités. **33700**

, cinq chiffres et un espoir Les opérateurs de télécoms lanceront d'ici le 15 novembre 2008 un système d'alerte via un numéro spécial, le

33700

, « numéro unique à 5 chiffres, facilement mémorisable ». Quiconque soupçonne une arnaque par SMS pourra transférer le message par SMS à ce numéro (au prix d'un SMS normal, non surtaxé).



Là, la plateforme de signalement enverra à cette personne un accusé de réception pour la remercier de son alerte et l'inviter à compléter son signalement le cas échéant. Enfin, si l'abus est établi (ex : "Salut c moi ! J'attends tjrs ton appel, a croire que je t'ai laissé mon numéro pour rien, rappelle moi au 089xxxxxxx), les opérateurs seront prévenus afin de tirer le plus rapidement possible les conséquences au niveau de leurs relations contractuelles avec l'éditeur du SMS initial. « Ils peuvent prendre des mesures allant jusqu'à la fermeture des numéros surtaxés. Les cas les plus graves sont transmis aux services de police compétents». On se souvient que pareilles promesses avaient été faites avec Signal Spam, mais très peu de

33700, le numéro unique pour dénoncer les SMS indésirables

Écrit par Tomstone

Mercredi, 22 Octobre 2008 09:22 - Mis à jour Jeudi, 18 Février 2010 20:34

dossiers avaient finalement connu une issue judiciaire.

